



Macron promulgue sa loi scélérate en douce à 4h du matin !

Dès lundi, et jusqu'au 1^{er} mai :

AG et grève dans l'unité partout où c'est possible !

Comme un voleur, Emmanuel Macron a promulgué cette nuit à 4 heures du matin sa réforme des retraites contre laquelle l'ensemble des syndicats unis avec 90% des salariés du pays se mobilisent depuis le 19 janvier. Cela illustre s'il en était encore besoin que Macron méprise les citoyens français ravalés au simple rang de sujets.

La FNEC FP-FO s'inscrit complètement dans la proposition de l'intersyndicale interprofessionnelle suite à la validation de la loi par le Conseil Constitutionnel :

« L'intersyndicale soutient les actions et grèves engagées et les initiatives intersyndicales de proximité qui seront décidées localement. L'intersyndicale appelle l'ensemble des travailleuses et travailleurs, des jeunes et retraités à faire du 1er mai 2023 une journée de mobilisation exceptionnelle et populaire contre la réforme des retraites et pour la justice sociale ».

Le combat va continuer pour le retrait et nous ferons céder Macron et son gouvernement !

C'est d'autant plus nécessaire qu'ils voudraient tourner la page en préparant les pires mesures contre l'Ecole publique : suppressions de classes, réforme du collège, mise en place du « pacte » avec les enseignants pourtant rejeté par toutes les organisations syndicales, réforme Grandjean des lycées professionnels... Le ministre Ndiaye a même osé publier l'arrêté supprimant la technologie en 6^{ème} jeudi 13 avril.

La FNEC FP-FO appelle à préparer des réunions et des assemblées générales partout où c'est possible dès lundi matin, dans l'unité de tous à l'image de l'intersyndicale nationale, pour décider ensemble la grève jusqu'au 1er mai.

Elle appelle tous les personnels, vacances scolaires ou pas, à prendre part à toutes les initiatives appelées par les organisations syndicales pour gagner le retrait de cette loi scélérate et illégitime et faire valoir toutes les revendications.

Elle s'adresse aux autres fédérations syndicales pour leur proposer l'action commune.

Elle dépose un préavis de grève jusqu'au 1er mai.

Montreuil, le 15 avril 2023